

SCHÉMA DIRECTEUR GAZ 2021-2026



Le Gaz Vert, une solution en faveur de la Transition Energétique en Lot-et-Garonne





Jean-Marc CAUSSE
Président de Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne

Edito

Depuis 2016, Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne (TE 47) a engagé une réflexion stratégique et prospective autour de l'énergie Gaz au travers son Schéma Directeur Gaz, véritable outil de planification énergétique au service des territoires du Lot-et-Garonne.

Le Gaz Vert est un atout pour la Transition Energétique et également pour nos territoires. De sa production de Gaz Vert à son utilisation en carburant pour une mobilité durable, les projets en lien avec cette énergie locale et renouvelable sont nombreux et impactants pour notre département.

L'acheminement de ce gaz dans les réseaux publics, l'évolution de ces derniers pour intégrer ce gaz renouvelable mais également l'Hydrogène à terme, seront clés pour le syndicat, qui accompagne les communes en la matière.

Être à l'écoute des besoins et des usagers, faire émerger des projets au service de la Transition Energétique et être toujours aussi performants dans nos actions sont les ambitions qui animent le Syndicat.

QUI SOMMES NOUS ?

EPCI¹ compétent en matière d'énergie, Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne (TE 47) œuvre pour la Transition Energétique et le développement des Energies Renouvelables.

TE 47 est l'unique Autorité Organisatrice de la Distribution Publique d'Électricité pour les 319 communes du département et Autorité Organisatrice de la Distribution Publique de Gaz pour les communes lui ayant transféré leur compétence.

Dans le cadre de ses missions Gaz, TE 47 assure le contrôle de la bonne exploitation des réseaux publics de distribution par ses délégataires notamment sur des sujets liés à la sécurité, qualité de fourniture, travaux, déplacements d'ouvrages et au respect du cahier des charges.

Sur les territoires, hors des zones de desserte exclusive, TE 47 peut conduire une procédure d'appel d'offre et signer des contrats de délégation de service public permettant la création, l'exploitation et le développement d'un service public de distribution de gaz sur des communes hors zone de péréquation tarifaire.

Au-delà de ces missions, le rôle de TE 47 est également primordial dans l'organisation du territoire, le développement du biométhane et de la mobilité au BioGNV.



DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Avec l'Accord de Paris et le Plan Climat, les objectifs fixés par l'UE comme par la France en matière d'énergies renouvelables sont ambitieux. La France a inscrit dans la loi TEPCV¹ la volonté de porter cette part à 32 % d'ici 2030.

Parmi les énergies renouvelables, la filière « Gaz Vert » est au croisement des secteurs de l'énergie et des déchets.

Le Gaz Vert est une énergie renouvelable produite localement.

La Région Nouvelle-Aquitaine au travers de sa feuille de route Néo Terra, s'est fixé l'objectif de devenir autonome voire exportatrice de Gaz Vert à horizon 2050.



**Objectif :
100% Gaz Vert
dans les réseaux
en Lot-et-Garonne en 2050**

À l'échelle du Lot-et-Garonne, les potentiels mobilisables pour la production de Gaz Vert sont très importants et permettraient de subvenir à l'intégralité des besoins gaziers du département.

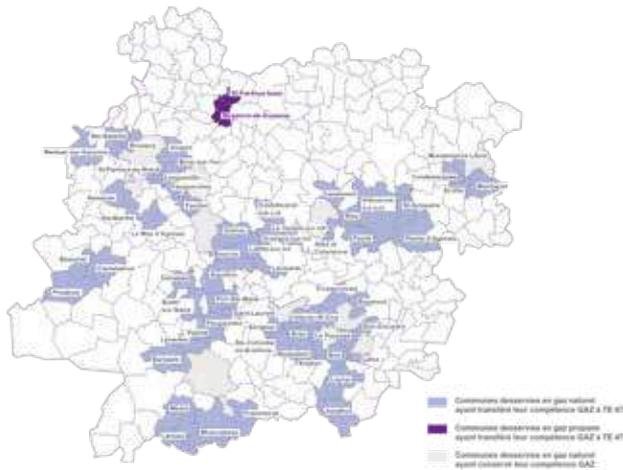
En ce qui concerne la mobilité durable, la PPE (Programme Pluriannuelle de l'Énergie 2023-2028) estime que d'ici 2028, 20% des Poids Lourds et 10% des bus et autobus pourraient rouler au GNV/BioGNV.

En Lot-et-Garonne, l'accélération de la mobilité au BioGNV pourrait économiser 2 000T de CO₂.

TEPCV¹

¹La loi de **Transition Énergétique Pour la Croissance Verte** du 17 août 2015 vise à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et de renforcer son indépendance énergétique, tout en garantissant un accès à l'énergie à des coûts compétitifs.

ÉTAT DES LIEUX EN LOT-ET-GARONNE



La situation gazière au 1^{er} juin 2021

- Le gaz naturel représente en Lot-et-Garonne, une consommation annuelle de **1,4 TWh³** soit environ **17%** de la consommation énergétique totale du département
 - Les usages sont principalement résidentiels (pour 45% de la consommation) et industriels (26%)
 - Le réseau de gaz naturel dessert **72 communes** de Lot-et-Garonne représentant **230 000 habitants** soit environ **70%** de la population totale du département
 - **2 nouvelles communes**, Pindères et Beauziac, desservies en 2020 par le **réseau de gaz naturel** notamment pour les besoins de Center Parcs
 - **2 communes**, Miramont-de-Guyenne et St Pardoux-Isaac, desservies par un **réseau de gaz propane**
- 1 400 km de réseau de distribution publique maillent le département
 - 2 concessionnaires exploitent le réseau : GRDF et PRIMAGAZ (pour les 2 communes desservies en gaz propane)
 - 70 communes traversées par le réseau de transport gaz sur une longueur totale de 296 km
 - **2 stations BioGNV ouvertes au public 24h/24**, à Villeneuve-sur-Lot et Damazan, délivrant un carburant local et durable
 - **7 unités de méthanisation développées par TE 47 depuis 2019** à Bias, Galapian, Lougrate, Mézin, Monclar, Montignac-de-Lauzun et Villeréal.

Un besoin croissant en mobilité durable

Le Gaz Naturel pour Véhicule et sa version Bio, représentent des atouts considérables dans la lutte contre les émissions de CO₂ (-80% par rapport à un véhicule diesel) et pour la baisse des particules fines (-95% et -50% de Nox).

L'offre de véhicules est désormais diversifiée : poids lourds, bus, cars, bennes à ordures ménagères ou véhicules légers et utilitaires.



Le **potentiel de production de Biogaz** dans le département permettrait d'avitailier **4 700 Poids-lourds** ou **8 700 bennes à ordures ménagères** ou **163 000 véhicules légers⁵**.

Un département fortement agricole

L'une des richesses du Lot-et-Garonne est sa forte activité agricole. Le département bénéficie d'importantes ressources organiques issues des cultures et des effluents d'élevage.

Le **potentiel de production de Gaz Vert**, représente **plus de 2 TWh par an⁴** soit plus de la totalité de notre consommation annuelle.

La seule méthanisation des intrants agricoles représenterait d'ici 2050 une production de Biogaz équivalente à 115% de la consommation globale de gaz pour le département.

3 : Source : Agence Régionale de l'Evaluation Environnement et Climat, 2017

4 : source : Etude Régionale « Ensemble pour 100% gaz vert en 2050 », 2019

5 : Moyenne calculée sur la base de 20 000km/an pour un VL, 100 000 km pour un PL et 20 000 km pour une BOM

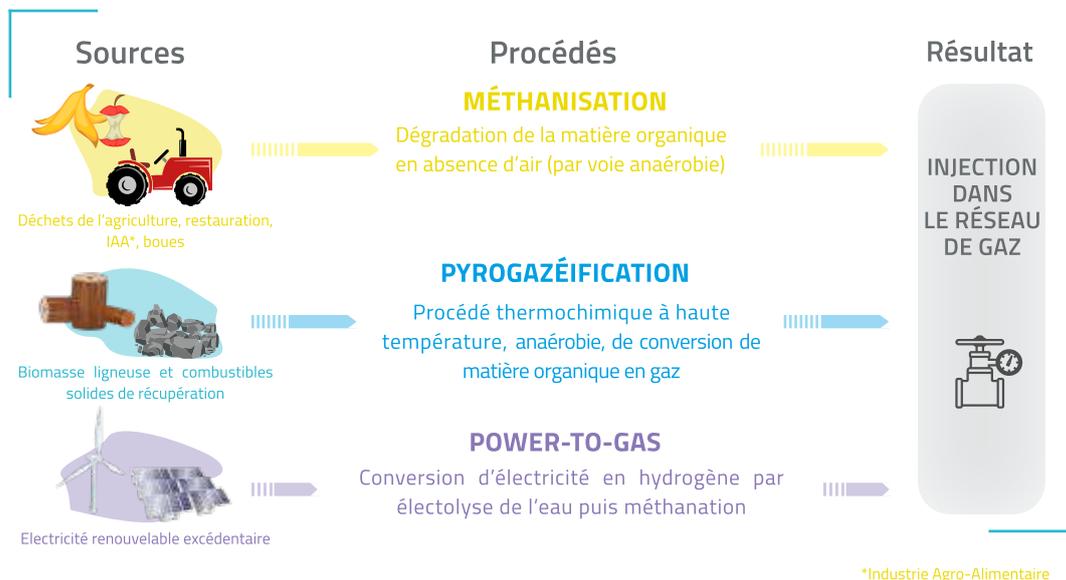


QU'EST-CE-QUE LE GAZ VERT?

Le Gaz Vert -ou biométhane- désigne le **méthane** produit à partir de différentes ressources renouvelables, le plus souvent d'origine agricole (résidus de cultures, déjections animales, biodéchets etc..).

Le biométhane peut être obtenu grâce à la **méthanisation** de ces intrants, à la **pyrogazéification** de bois ou combustibles solides de récupération (CSR) ou grâce au **Power-To-Gas** (conversion d'électricité renouvelable excédentaire en Hydrogène par électrolyse de l'eau puis méthanation).

Le biométhane est ainsi injecté dans les réseaux de gaz.



LE SAVIEZ-VOUS?

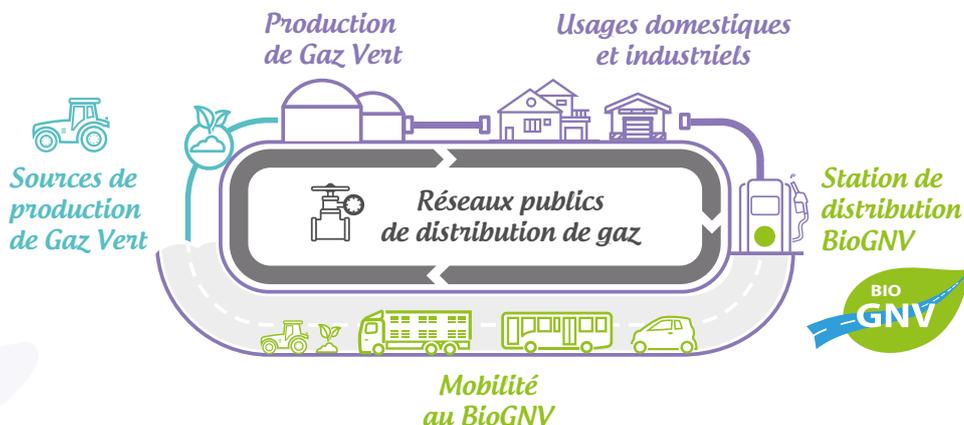
L'énergie produite par un méthaniseur traitant 15 000T de déchets organiques par an équivaut à la consommation de 800 foyers chauffés ou bien de 60 bus urbains roulant au BioGNV.

LE CERCLE VERTUEUX DU GAZ

Les réseaux publics de distribution de gaz, propriété des collectivités locales, sont au cœur de cet écosystème de production et consommation d'une énergie renouvelable.

L'ambition de TE 47 :

PRODUIRE UN GAZ VERT 100% LOT-ET-GARONNAIS ET LE CONSOMMER LOCALEMENT POUR LES USAGES CLASSIQUES ET DE MOBILITÉ DURABLE.



L'infrastructure gazière a vocation à se développer pour accueillir les nouvelles unités de production de biogaz.

Le Gaz Vert produit sera en priorité injecté dans les réseaux de distribution publique afin d'être acheminé jusqu'au client final. Les réseaux devront s'adapter pour accueillir le gaz en équilibrant l'injection et la consommation.

SCHÉMA DIRECTEUR 2016-2020 : RÉALISATIONS ET ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES



1 Des RESEAUX DE GAZ à adapter

Des besoins non pourvus (dans le nord du département ou pour des activités agricoles ou industrielles)

- ✓ Signature en 2020 d'un contrat de Délégation de Service Public (DSP) avec GRDF pour la construction et l'exploitation d'un nouveau réseau de distribution de gaz sur le territoire des communes de Pindères et Beauziac
- ✓ Etudes de faisabilité et procédure de DSP sur 9 communes de la communauté de communes Bastides en Haut-Agenais Périgord
- ✓ Contribution de TE 47 aux zonages de raccordement biométhane et à la bonne exploitation des nouvelles canalisations créées.

De nécessaires adaptations entre production délocalisée de biogaz et consommations citadines



2 Des potentiels de PRODUCTION DE GAZ VERT

Développer la production de Gaz Vert lot-et-garonnais via la méthanisation des ressources disponibles

- ✓ Depuis 2018, TE 47 a initié le programme Co'meth 47 qui a permis de faire émerger 7 projets de méthanisation en Lot-et-Garonne
- ✓ TE 47 a créé en avril 2019 la SEM AVERGIES, capitalisée à hauteur de 5,3 M€, et qui a pour vocation d'investir dans les projets lot-et-garonnais de production d'énergies renouvelables dont la méthanisation agricole ou les stations BioGNV.

Accompagner les projets d'épuration de biogaz des installations de stockage de déchets (Monflanquin ...)

Investiguer les nouveaux procédés de production de biogaz via pyrogazéification et power-to-gas



3 Des USAGES en développement

Permettre le déploiement de stations BioGNV pour mailler complètement le département

- ✓ Depuis 2019, TE 47 a engagé son programme Mobi'ogaz 47 qui a vocation à faire émerger des stations BioGNV en Lot-et-Garonne. TE 47 mobilise les acteurs publics et privés et finance les études de faisabilité, aidé par la région Nouvelle-Aquitaine
- ✓ Les 2 stations BioGNV de Villeneuve-sur-Lot et de Damazan ont pu être développées dans le cadre de ce programme
- ✓ TE 47 étudie 2 nouvelles stations sur les périmètres de l'Agenais et du Marmandais.

Expérimenter l'utilisation d'hydrogène

SCHÉMA DIRECTEUR 2021-2026 : LES PROGRAMMES D' ACTIONS DE TE 47 À MENER

TE 47 oriente ses actions selon les axes stratégiques identifiés et dans la continuité des projets déjà engagés en ce sens.

DISTRIBUTION

Objectif n° 1 :

Etendre et optimiser le réseau de gaz pour desservir de nouveaux consommateurs ou raccorder des producteurs

Etudier les opportunités de desserte et mener les procédures de Délégation de Service Public (DSP) à partir des besoins identifiés sur les communes non encore desservies par un réseau de distribution publique.
Finaliser la procédure de DSP sur la CCBHAP.

Adapter les réseaux pour l'injection du Gaz Vert : maillage entre zones desservies, raccordement des unités de production et rebours de la distribution vers le réseau de transport.

Mutualiser les actions de contrôle des concessions, d'anticipation des besoins et d'accompagnement des communes grâce à la **départementalisation de la compétence Gaz.**

Objectif n° 2 :

Produire du gaz vert à partir des ressources du territoire



Programme de développement de méthaniseurs agricoles en Lot-et-Garonne. Co'meth47 permet un accompagnement des porteurs de projet pour mener à bien leur projet, depuis l'émergence jusqu'à la recherche de financement.

Le syndicat – avec l'aide de la région Nouvelle-Aquitaine et l'Ademe – finance à 100% les études de faisabilité et l'accompagnement local.

La 2^{ème} phase de Co'meth 47 vise à accompagner de nouveaux projets de production de Gaz Vert afin d'avoir d'ici 2026 15 unités en fonctionnement.

Etudier des projets innovants de production de Gaz Vert. La production intensive d'Hydrogène Vert ou de biométhane produit à partir de pyrogazéification ou Power-to-Gas, rencontre des limites de modèles économique et réglementaire.

TE 47 étudiera les projets potentiels lot-et-garonnais et va engager un Schéma Directeur Hydrogène.

PRODUCTION

Objectif n° 3 :

Développer les nouveaux usages et notamment la mobilité au BioGNV



Programme de développement de la mobilité au BioGNV, qui permet une décarbonation des transports et un gain écologique et économique important.

Accélérer le maillage principal du département via le développement de 4 à 5 stations BioGNV d'ici 2026 et s'intégrer au réseau régional TéMob.

Optimiser le maillage secondaire de stations BioGNV en contribuant au développement de 2 à 3 stations secondaires sur flottes captives.

USAGE

PROJETS RÉALISÉS

Quelques références

Station BioGNV - DAMAZAN



Méthaniseur en bache souple - Lot-et-Garonne



Réalisation d'un réseau gaz - communes de PINDÈRES et BEAUZIAC



CONTACTS

Pour tout projet ou toute question, contactez-nous :

Direction Générale : Jérôme QUEYRON
Pôle Gaz : Fabienne NOBÉCOURT
Communication : Mallorie FAYET

26, rue Diderot
47 031 AGEN Cedex
Tel : 05 53 77 65 00
gaz@te47.fr
www.te47.fr

 territoire
d'énergie
LOT-ET-GARONNE